

## CONVIVIALITÉ, CONFIDENTIALITE, PROFESSIONNALISME, SOLIDARITE

*Ce club est un lieu d'échanges de bonnes pratiques entre les différents membres qui le constitue (chefs d'entreprises, directeurs des ressources humaines, RRH, ARH, GRH, consultant RH, cadre RH...).*

### En adhérant au club RH 10, chaque membre s'engage au respect des engagements et des principes suivants :

- ✓ Participer de manière active, selon ses disponibilités et ses compétences, aux réunions et réflexions initiées par le Club durant toute l'année et informer les représentants du club de sa participation ou de son absence à une réunion
- ✓ Partager les idées, les analyses, les expériences et les savoir-faire avec les autres membres du club, dans un esprit constructif et dans la convivialité
- ✓ Faire preuve, dans sa propre activité, de professionnalisme pour contribuer à la bonne image du Club
- ✓ Veiller dans ses relations extérieures à promouvoir le Club en véritable ambassadeur
- ✓ Contribuer à la mise en relation des participants (adhérents / non adhérents) les uns avec les autres
- ✓ Communiquer ses coordonnées aux autres membres du Club
- ✓ Solliciter les membres du Club avec parcimonie et à bon escient, conscient que le temps de chacun est précieux
- ✓ Respecter la confidentialité des projets et des échanges (personnels et professionnels) entre membres du Club et à l'extérieur du Club
- ✓ S'interdire d'utiliser les informations recueillies au sein du club pour concurrencer les autres membres du club ou nuire à leurs intérêts
- ✓ Ne pas effectuer de démarches à des fins commerciales ou publicitaires



## CONVIVIALITÉ, CONFIDENTIALITE, PROFESSIONNALISME, SOLIDARITE

*Ce club est un lieu d'échanges de bonnes pratiques entre les différents membres qui le constitue (chefs d'entreprises, directeurs des ressources humaines, RRH, ARH, GRH, consultant RH, cadre RH...).*

### En adhérant au club RH 10, chaque membre s'engage au respect des engagements et des principes suivants :

- ✓ Participer de manière active, selon ses disponibilités et ses compétences, aux réunions et réflexions initiées par le Club durant toute l'année et informer les représentants du club de sa participation ou de son absence à une réunion
- ✓ Partager les idées, les analyses, les expériences et les savoir-faire avec les autres membres du club, dans un esprit constructif et dans la convivialité
- ✓ Faire preuve, dans sa propre activité, de professionnalisme pour contribuer à la bonne image du Club
- ✓ Veiller dans ses relations extérieures à promouvoir le Club en véritable ambassadeur
- ✓ Contribuer à la mise en relation des participants (adhérents / non adhérents) les uns avec les autres
- ✓ Communiquer ses coordonnées aux autres membres du Club
- ✓ Solliciter les membres du Club avec parcimonie et à bon escient, conscient que le temps de chacun est précieux
- ✓ Respecter la confidentialité des projets et des échanges (personnels et professionnels) entre membres du Club et à l'extérieur du Club
- ✓ S'interdire d'utiliser les informations recueillies au sein du club pour concurrencer les autres membres du club ou nuire à leurs intérêts
- ✓ Ne pas effectuer de démarches à des fins commerciales ou publicitaires